















CIAS du 1^{er} juillet 2014

Intervention d' Alain Vibert-Guigue (FSU), responsable de la commission Budget au nom des OS du CIAS

Cette intervention vise à présenter aux parlementaires un projet de financement des actions sociales pour 2015 et une perspective d'évolution jusqu'à la fin du plan triennal 2015-2017 qui répondent aux attentes sociales des agents, avec la pérennisation et le développement des actions entreprises, la restauration des prestations supprimées et la mise en œuvre de mesures nouvelles à prendre pour répondre soit à des besoins nouveaux soit à des besoins maintes fois exprimés, mais non financés à ce jour.

Nous tenons en préalable à rappeler, que chaque année depuis 2011, nous dénonçons le manque de sécurisation de la participation des employeurs au financement des prestations sociales, nous exigeons la publication urgente d'un texte qui confirme que les prestations sont affranchies des cotisations URSSAF, de la CSG et de la contribution exceptionnelle de solidarité. Lors du dernier CIAS, une étape début juin a été annoncée, des engagements ont à nouveau été pris par la DGAFP : les organisations syndicales seront particulièrement vigilantes à ce qu'ils soient rapidement tenus.

Lors du CIAS de mai 2014, les OS ont porté un regard attentif sur l'exécution budgétaire de l'exercice 2013.

Entre le vote du PLF par les parlementaires et les crédits consommés, nous avons constaté un delta de - 7,40 M, le taux de consommation s'élevant à 95%

Nous avions noté que retombant au niveau de 2011 en crédits disponibles, nous avions certes consommé 1,8M de plus et amélioré la consommation des crédits, mais que la sous consommation de 5.5M en AE et de 4.2M en CP ne pouvait nous satisfaire.

Qu'en est-il de l'exercice 2014 ?

Avec une LFI de 125,3M et des crédits disponibles à 122,1M les OS ont constaté un delta de 3,2M.

Elles dénoncent à nouveau une baisse de crédits disponibles en 2014 de 9,5M par rapport à ceux de 2013.

Les crédits disponibles en 2014 sont inférieurs de 5,28 M à la dépense réalisée en 2013 : c'est dire l'ampleur du rabot budgétaire et combien les agents vont devoir payer une politique d'austérité qui n'épargne plus les crédits d'action sociale.

Un certain nombre de mesures adoptées devraient dynamiser relativement la consommation (cesu monoparental, CV jeunes, barème ultra-marin) toutefois compte-tenu du calendrier de mise en œuvre, l'effet plein ne s'en fera pas sentir sur 2014.

Il faut aller plus loin dans l'exploration des causes de la sous-consommation et la mise en œuvre de mesures immédiates.

En contrepoint, la baisse annoncée du CV, à l'opposé de ce que nous souhaitons, doit être contrée, nous y reviendrons dans un focus.

Nous avons un meilleur suivi des crédits délégués et réellement consommés. Cette responsabilité partagée entre les représentants du personnel et la DGAFP doit nous permettre d'être plus efficace sur les mesures de redéploiement des crédits disponibles entre actions en cours d'année de façon à mieux faire coïncider les prévisions de dépenses avec les besoins exprimés et à utiliser l'intégralité des crédits.

Nous devons progresser encore en 2014 et lors du nouveau plan triennal notamment pour continuer à rééquilibrer la réponse collective aux besoins sociaux des personnels qui sont passés péniblement de 15% de l'enveloppe hors crédits déconcentrés aux SRIAS en 2011 à 20% en 2013, alors que les prestations individuelles atteignent 80%.

Ceci aussi hors AMD, qui fera aussi l'objet d'un focus particulier.

Les organisations syndicales se prononcent clairement en fonction des besoins sociaux et attentes sociales exprimés pour le développement d'une politique de réservations de berceaux, d'une offre de logements sociaux aux agents et sur le besoin d'avoir un suivi encore plus rigoureux du déroulement des opérations de rénovation de RIA.

La réflexion menée en CP famille sur les demandes de réservation de berceaux doit se concrétiser, dans des délais qui permettent effectivement aux régions de mettre en œuvre des réservations nouvelles.

En adoptant la prévision de dépenses en CP de 124,6M au mois de mai, l'objectif du CIAS est d'approcher une consommation à 100% des crédits disponibles, et de demander la levée de la réserve budgétaire dès septembre si nécessaire.

Les OS se sont toujours prononcées pour une introduction des crédits des Etablissements Publics dès la programmation du 148 en rebasage budgétaire, et ceci de la manière la plus coordonnée et massive possible, car il s'agit d'un problème d'équité entre les personnels. La relance et la clarification de la procédure avec la circulaire DGAFP du 3 juin 2014 devrait aider, mais il ne peut y avoir véritablement d'effet de masse que les OS entendent promouvoir, que sur l'exercice 2015 et suivants.

Le cadre trop contraint du budget de l'ASI en 2014, qui a connu une nouvelle baisse, n'a pas permis de répondre aux projets des structures déconcentrées dans leur intégralité, le plan triennal 2015 -2017 doit marquer une phase de véritable reconstruction d'une politique d'action sociale plus collective et plus commune entre les agents.

Elle doit aussi viser à mieux aider les populations les plus jeunes, c'est pourquoi les actions, CV, crèches, logements et aide aux parents d'enfants étudiants, présentent une traduction chiffrée d'un effort à opérer en termes novateurs ou de renforcement de l'existant.

Focus CV et AMD (responsable CP famille)

quelles sont les revendications budgétaires des représentants des personnels pour l'exercice 2015 et le plan triennal en crédits disponibles ?

Le tableau présente globalement et par chapitre et grandes actions, les exercices en plusieurs colonnes : consommation 2013, prévisions de dépenses 2014 actualisées au 11 juin 2014, Projet de PBI 2015 avec en perspective les prévisions de dépenses obligatoires arrêtées au 11 juin 2015 auxquelles s'ajoutent les mesures nouvelles et les prévisions de dépenses pour 2016 et 2017.

Pour les OS, 2015 doit être enfin l'ère du changement de priorité sociale.

Prévision de dépenses 2015 et triennal 15-17

1- les aides aux familles intégrant l'AMD

Pour la Petite enfance,

Les OS ont l'intention d'honorer les demandes nouvelles des régions ayant des projets non satisfaits, par un examen attentif et régulier de la consommation effective des crédits affectés à d'autres dépenses, par un redéploiement de crédits non consommés à chaque fois que nécessaire.

Le doublement du parc de réservations de berceaux reste depuis 2011 un des objectifs poursuivis pour aider les jeunes générations. Les OS proposent d'augmenter progressivement le parc pour le porter à 4000 berceaux d'ici 2017. Ce chiffre qui peut paraître élevé est à rapprocher des demandes de CESU.

Là où il est constaté une forte concentration d'agents de l'Etat, la possibilité de créer des structures publiques de gardes d'enfant doit être examinée, comme cela est fait pour les RIA.

Le logiciel de suivi des réservations de berceaux demandé depuis 2011 doit enfin être opérationnel. C'est une aide incontestable à la gestion. Les OS rappellent les engagements gouvernementaux et leurs attentes.

Concernant les CESU, notre programmation de 2012, avant la suppression de la tranche à 220€ dont nous demandons le rétablissement, reste d'actualité, majorée de la prise en compte de la monoparentalité.

Pour les Pensionnés

Il est urgent que les pensionné(e)s de l'état bénéficient des mêmes droits à l'AMD que les autres retraités sur un pied d'égalité et donc des 8 tranches de la CNAV. Les OS demandent au CIAS pour ce dossier qui a pris trop de retard, d'organiser progressivement sa montée en puissance jusqu'en 2017, de passer après la 6^{ème} tranche actée en 2015, à la 7^{ème} tranche du barème CNAV au 1^{er} janvier 2016 et à la 8^{ème} et dernière au 1^{er} janvier 2017, et donc de reprovisionner en conséquence dès 2015.

Pour le Chèque vacances

Le CIAS a décidé de redonner depuis 2011 une attractivité à cette prestation qui favorise le départ en vacances. Le barème refondu visait une augmentation de 20% d'éligibles au CV en 2013, nous en sommes encore loin.

Les OS demandent au CIAS des mesures d'accompagnement nécessaires à l'augmentation du nombre de plans d'épargne, notamment une campagne de communication à l'initiative de l'ANCV et l'amélioration des modalités de gestion.

Les OS poursuivent toujours le même objectif, transformer l'éligible au CV en un bénéficiaire, et gagner à l'ouverture d'un plan d'épargne des agents qui ont accès aux CV mais n'en bénéficient pas.

Nous voulons combler le retard de la FPE par rapport aux autres versants de la FP: 4,8% contre 14%. Dans le contexte salarial que nous connaissons, une autre décision pourrait être adoptée, par exemple une "mesure spécifique d'appel" par une participation conséquente de l'employeur à l'ouverture d'un premier plan. Programmer sur 3 ans le doublement de bénéficiaires permettrait de commencer à combler ce décalage.

Pour les parents d'enfants étudiants

L'ensemble des OS renouvelle sa demande de 2012, restée lettre morte, d'une prestation en direction des agents dont les enfants poursuivent des études supérieures.

Elles tiennent à une aide non remboursable accordée aux parents suivant leurs revenus, adossée au RFR du barème CV, en 3 tranches allant de 500€ à 300€, versée en une seule fois. La population cible est évalué à 200 000 et les seuls étudiants dé-cohabitants à 100 000.

[Pour mémoire, en chiffres, la proposition vise en 2015 uniquement les dé-cohabitants = 100 000 * 400€ = 40M€, puis à élargir la cible en 2016 = 150 000 = 60M€ et 2017 = 200 000 = 80M€]

2. Les aides au logement

Comparés aux crédits affectés aux prestations famille, la part logement est bien maigre alors que l'accès à un logement locatif est une priorité sociale, avec seulement deux prestations: l'aide à l'installation et la réservation conventionnelle de logements sociaux prés de bailleurs, mise en extinction par la DGAFP.

Pour l'AIP, les OS revendiquent une revalorisation des taux de 30%, qui compte-tenu du faible coût global, est à programmer dès 2015.

Quant aux réservations de logements, les OS font le choix de reprendre une politique de réservation conventionnelle de logements, prioritairement dans les départements et régions qui utilisent pleinement le 5%, en maintenant le chiffrage avancé en 2012.

Les OS soumettent au CIAS l'intérêt, pour le logement des agents, de l'opportunité du financement complémentaire par l'ERAFP du logement social pour les fonctionnaires (acté à son dernier CA) et demandent à la DGAFP de se saisir de ce dossier.

Pour le logement temporaire, les OS prévoient toujours la même montée en charge des dispositifs et des financements.

3. Les aides à la restauration : RIA

Les OS sont soucieuses d'avoir des textes qui "collent" aux besoins de fonctionnement actuel de ces unités de restauration, c'est pourquoi la révision de la circulaire relative au fonctionnement et à l'organisation des RIA doit impérativement être achevée dans les délais annoncés.

Nous sommes attachées à la remise aux normes d'hygiène et sécurité des RIA, à leur bon fonctionnement, aux formes associatives de gestion, à l'harmonisation des tarifs, et nous sommes opposées à des conventions avec la restauration commerciale lorsque d'autres solutions sont possibles, nous privilégions la création de restaurants collectifs administratifs.

Compte-tenu des aléas de programmation et de réalisation de ces opérations, les propositions budgétaires que nous présentons reprennent l'hypothèse moyenne des déterminants de la dépense sur le triennal sur une trajectoire constante. Ces propositions ne sont en rien scandaleuses, surtout si l'on se place dans la perspective de création de RIA là où ils font cruellement défaut.

4 Les aides aux SRIAS

Il est important de faire évoluer le budget des SRIAS au regard des besoins des personnels.

Les OS revendiquent la poursuite du plan d'augmentation des crédits déconcentrés durant le plan triennal (+25% en 2016 et +25% en 2017)

Avant que le président ne leur propose d'intervenir, il est précisé que ces propositions budgétaires n'épuisent pas les axes revendicatifs portés par les OS, FO, FSU, CGT, CFDT, UNSA, SOLIDAIRES, CGC, CFTC.

La mise en œuvre de mesures nouvelles (AMD, prestation étudiants, reprise de la réservation de logements) représentent une augmentation de 43 % des crédits disponibles en CP pour l'exercice 2015 (+56M€) par rapport aux dépenses obligatoires (référence déterminants de la dépense 2015)

Cumulée à la remise à niveau des autres lignes, cela représente en CP un budget global en augmentation de 57% (avec la même référence de comparaison)

Si l'on se réfère aux travaux de la mission IGAS/CGEFi, avec une référence de masse salariale de 82,6Md (2010) l'action sociale dans la FPE représentait 0,69% de la MS, dont 0,14% pour la DGAFP.

Ce taux serait encore moindre si l'on prenait en compte la masse des pensions, les retraités bénéficiant de l'AS.

Sur un exercice 2015 à 213M en CP, les crédits consacrés par l'Etat à l'AS pour ses agents passeraient à 0,80% de la MS, dont 0,25% pour la DGAFP En fin de triennal, à 313 M, nous en serions à 0,92%, dont 0,38% pour la DGAFP.

Bien loin encore du 1,5% de la FPH et des revendications des OS qui ont souvent avancé le chiffre de 3%

















Action Sociale Interministérielle

CIAS 1er juillet 2014

A.S.I. PRG 148 CHIFFRAGE O.S. EN CREDITS DISPONIBLES 2015 -2016 - 2017													
		2013		2014		2015		2015		2016		2017	
		Conso		Conso au 11/6/14		Dépenses Oblig.		r	evendicat	ions OS en crédits d		lisponibles	
		AE	СР	AE	СР	AE	СР	AE	СР	AE	СР	AE	СР
FAMILLE	AMD	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	10,000	10,000	14,930	14,930	28,077	28,077
	Cl. V	27.000	26.774	40.045	- 400			Tr 6		Tr 7		Tr 8	
	Ch. Vac.	37,900	36,754	10,215	7,492	37,500	37,500	49,500	49,500	62,000	62,000	74,000	74,000
	CESU 0-3	33,300	30,265			46,000	46,000	58,702	58,702	61,962	60,329	63,640	61,962
	CESU 3-6	9,700	25,100	0,000	25,846		.0,000						
	Résa berceaux	16,700	17,006	1,833	2,960	19,400	19,400	25,300	25,300	30,100	30,100	34,900	34,900
	Fonds de concours *							0.500	0.500	0.700	0.700	0.900	0.900
	Sous Total	97,600	109,125	12,048	36,298	102,900	102,900	143,502	143,502	168,992	167,359	200,617	198,939
	étudiants							40,000	40,000	60,000	60,000	80,000	80,000
	sous TOTAL	97,600	109,125	12,048	36,298	102,900	102,900	183,502	183,502	228,992	227,359	280,617	278,939
LOGEMENT	AIP	5,200	4,429	0,529	0,540	5,000	5,000	6,500	6,500	6,500	6,500	6,500	6,500
	Réservations	0,900	1,351	-0,016	0,264	0,000	2,000	0,000	2,000	0,000	1,500	0,000	1,000
	Résa nouvelles							6,000	3,000	6,000	4,500	6,000	6,000
	Logt temporaire	0,250	0,250			0,500	0,500	0,500	0,500	1,000	1,000	1,500	1,500
	sous TOTAL	6,350	6,030	0,513	0,804	5,500	7,500	13,000	12,000	13,500	13,500	14,000	15,000
RIA	Rénovation	12,300	7,200	4,542	1,529	13,000	13,000	12,000	12,000	12,000	12,000	12,000	12,000
SRIAS		2,550	2,920	1,147	0,288	3,000	3,000	3,500	3,500	4,400	4,400	5,500	5,500
CNSA		2,090	2,090	0,000	0,000	2,150	2,150	2,190	2,190	2,190	2,190	2,190	2,190
	TOTAL	120,890	127,365	18,250	38,919	126,550	128,550	214,192	213,192	261,082	259,449	314,307	313,629